

<b>CIRCUIT DU LUC</b> <b>23/24 AVRIL</b> <b>2022</b>		<b>MOTO CLUB ZONE ROUGE</b>			<b>LE LUC EN PROVENCE (83)</b>		
Moto 1 2	Marque	Modèle	Cylindrée	Année			
Chèque à l'ordre de : MOTO CLUB ZONE ROUGE		Chèque n° :	<b>Débutants</b>	<b>Moyens</b>	<b>TZ</b>	<b>Experts</b>	<b>Side</b>
Tarif: <b>100€ la journée</b> <b>150€ le Week-end</b>		Banque :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CHEQUE OBLIGATOIRE POUR LA RESERVATION et encaissé une semaine avant la date de la manifestation

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (complète) : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail : .....

N° de Licence annuelle FFM  Type :  NCO  NET  Autre : .....

Si vous n'avez pas de licence FFM annuelle, vous devez prendre :

- ..... un PASS CIRCUIT VITESSE ECO (20 euros)
- ..... ou PASS CIRCUIT VITESSE (40 euros)

A prendre obligatoirement en ligne sur le site internet <http://www.ffmoto.org>

#### Décharge de responsabilité



L'utilisateur reconnaît, par la signature de cette présente décharge, participer aux séries de roulage, organisées par le Moto Club Zone Rouge, de son plein gré, sous son entière responsabilité et déclare accepter les risques et responsabilités inhérents à la pratique de cette discipline.

Il renonce ainsi irrévocablement à tout recours, pour lui-même et tous ses ayants droits et à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs, l'équipe de secours, les commissaires de piste, les bénévoles du Moto Club Zone Rouge, en cas de dommages matériels et/ou corporels causés ou subis sur les abords et sur le Circuit du Luc.

Il déclare être le seul conducteur de la moto désignée ci-dessus.

Il est informé et accepte que le Moto Club Zone Rouge se réserve les droits d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité et d'exclure toute personne qui ne respecte pas les consignes ou signaux de sécurité et dont la conduite est jugée dangereuse pour elle-même et/ou les autres.

Équipement complet une pièce, en cuir, dorsale obligatoire (mousse interdite), casque et gants homologués CE, bottes moto, Contrôle Technique sur le site, briefing obligatoires.

Alcool et drogues interdits sur le site.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et des officiels.

Lu et Approuvé,  
Le .....

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement à : ----->

Renseignements : 06 19 16 04 56 Jeannot

[jeanyam13@gmail.com](mailto:jeanyam13@gmail.com)

**Moto Club Zone Rouge**

Jean Noël Dekrakreni  
Ancien Chemin des Marseillais  
13390 Auriol